

Cercle de silence Versailles

Lettre n°65 – septembre 2015

Le Centre de Rétention Administrative de Plaisir

(État en 2014 – d'après le rapport de la CIMADE)

Le Centre de Rétention de Plaisir (18 Km à l'Ouest de Versailles) est ouvert depuis 2006. Il est situé dans l'enceinte du commissariat de Police ; aucun panneau ne l'indique quand on vient de la gare. C'est peu pratique pour qui vient en visite. Peut-être faut-il le cacher de la population ?

Il peut recevoir 26 personnes (uniquement des hommes), réparties en 14 chambres, il comporte : un réfectoire avec 4 tables et 16 chaises, un téléviseur et un baby-foot, une cour extérieure de 108 m² avec un filin anti évasion et des grillages. Les ouvertures sont opaques; il y a un espace fumeur et 2 cabines téléphoniques.

Les accès sont ouverts de 7h à 24h. Les visites ont lieu tous les jours de 9h30 à 17h30. Mais en pratique ce n'est pas toujours le cas, lorsque les effectifs policiers sont insuffisants. Les visites ne sont pas confidentielles car un policier peut entendre les conversations.

C'est « France Terre D'Asile » (FTDA) qui s'occupe de ce centre.

La représentante de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII) est présente trois jours par semaine. En son absence, la police fait parfois des courses pour les personnes retenues. Les demandeurs d'asiles sont pratiquement tous entendus par l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides par visioconférence, très rarement par un échange direct avec une personne ; ceci ne facilite pas les explications des demandeurs d'asile !

Le statut de réfugié politique a été délivré pour une seule personne en janvier 2014. **En 2014**, 285 personnes sont passées par le centre, 90 ont été libérées par les juges, 4 l'ont été pour leur santé, la préfecture en a libéré 19, et 25 ont été libérés par expiration du délai de rétention. La moitié a été libéré, les autres ont principalement été « éloignées » : renvoyées vers un pays hors de l'Union Européenne ou vers un pays de l'espace Schengen.

En 2014 les personnes retenues sont principalement des tunisiens, sénégalais, algériens, roumains, marocains, maliens, égyptiens, pakistanais, géorgiens, et afghans. Ils ont été interpellés en sortie de prison, sur leurs lieux de travail, dans les transports en commun ou lors de contrôles routiers. Leur durée de rétention est pour les deux tiers entre 6 à 18 jours.

L'âge de raison : le cercle de Versailles a 7 ans

L'âge de raison : C'est celui où l'on découvre **la notion du bien et du mal**, celle de la **justice et de l'injustice**. C'est le moment où on a besoin **d'être sécurisé** et d'avoir tout simplement le **droit à l'erreur** ou à l'oubli. C'est le moment d'ouvrir la porte du monde, de ses richesses, de s'impliquer dans certaines décisions. C'est l'âge à partir duquel on est capable de s'assumer.

La première réunion pour instituer le cercle de silence qui se tient à Versailles a eu lieu le 29 mai 2008. La charte est écrite le 4 juillet, et le 4 septembre, 9 groupements l'acceptent : le cercle est constitué. Le premier cercle se tient, au marché aux fleurs, le 9 octobre 2008. La première lettre du cercle de silence-Versailles paraît en octobre 2009.

Depuis 7 ans chaque deuxième jeudi du mois, le cercle de silence se tient à Versailles : ce cercle de septembre 2015 est donc le 84^{ème} cercle. 4000 à 5000 personnes y ont participé. Plus de 25000 lettres ont été distribuées. M-C G (OFS)

Le cercle de silence de Versailles

Se tient le deuxième jeudi de chaque mois de 18h à 19h

Avenue de St Cloud-Angle avenue de l'Europe à Versailles (Marché aux fleurs)

Les prochaines dates : 8 octobre, 12 novembre 2014

<https://sites.google.com/site/cercladesilenceversailles> -
cercladesilence.versailles@gmail.com

DEPUIS 7 ANS : 84 HEURES DE SILENCE POUR LE RESPECT DE L'HOMME

Charte du Cercle de silence Versailles

Parce que nous avons décidé d'exprimer publiquement le traitement inhumain et dégradant fait aux familles et aux travailleurs migrants en situation irrégulière en France, un Cercle de Silence s'est créé rassemblant régulièrement, à Versailles, dans un espace public, des femmes et des hommes d'horizons et convictions divers.

Par notre participation au Cercle de Silence :

IL S'AGIT de porter l'attention sur les personnes étrangères et sans papiers venues en France pour vivre mieux ou pour sauver leur vie.

IL S'AGIT de rappeler que chacune a droit au respect et que les atteintes à la dignité de quelques-unes blessent tous les hommes dans leur humanité.

IL S'AGIT de manifester une inquiétude face aux conditions de détention auxquelles sont soumises ces personnes dans les centres de rétention administrative et de contribuer au travail mené par diverses associations qui sont au contact de ceux qui subissent la loi, qui la font ou la font appliquer.

Il S'AGIT de refuser que des hommes, des femmes, des enfants endurent des traitements dégradants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle

IL S'AGIT d'affirmer qu'on ne peut approuver des dispositions (lois, décrets, circulaires, directives ...) qui brisent des vies humaines, détruisent des couples et des familles.

IL S'AGIT d'exprimer une espérance fondamentale en notre capacité à faire vivre des valeurs universelles.

Dans un environnement d'agitation et de bruit, le Cercle de Silence, action non violente, envoie un message humain et invite à la réflexion sur des questions concrètes.

Nous invitons donc, à Versailles, toutes les personnes de bonne volonté, croyantes ou incroyantes, à participer à ce Cercle de Silence, en référence à l'initiative des Franciscains de Toulouse.

Le cercle de silence « Versailles » est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres : du Réseau franciscain Gubbio, des fraternités franciscaines séculières, du Réseau éducation sans frontières (RESF), du Service œcuménique d'entraide (CIMADE), du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP), du Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD Terre Solidaire), de la Pastorale des migrants des Yvelines, du GISTI (Groupe d'Information et de Soutien des Immigrés), de l'Église Protestante Unie, du Centre Huit, du Secours Catholique Versailles, du Collectif Étrangers Français en Yvelines (CEFY), du CELY (Croyants en Liberté Yvelines) et de la Communauté de Vie Chrétienne (CVX).